

# Postuler sur MonMaster

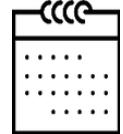
Mission Information-Orientation – DEPE – Université de Rouen Normandie

# La Mission Information-Orientation

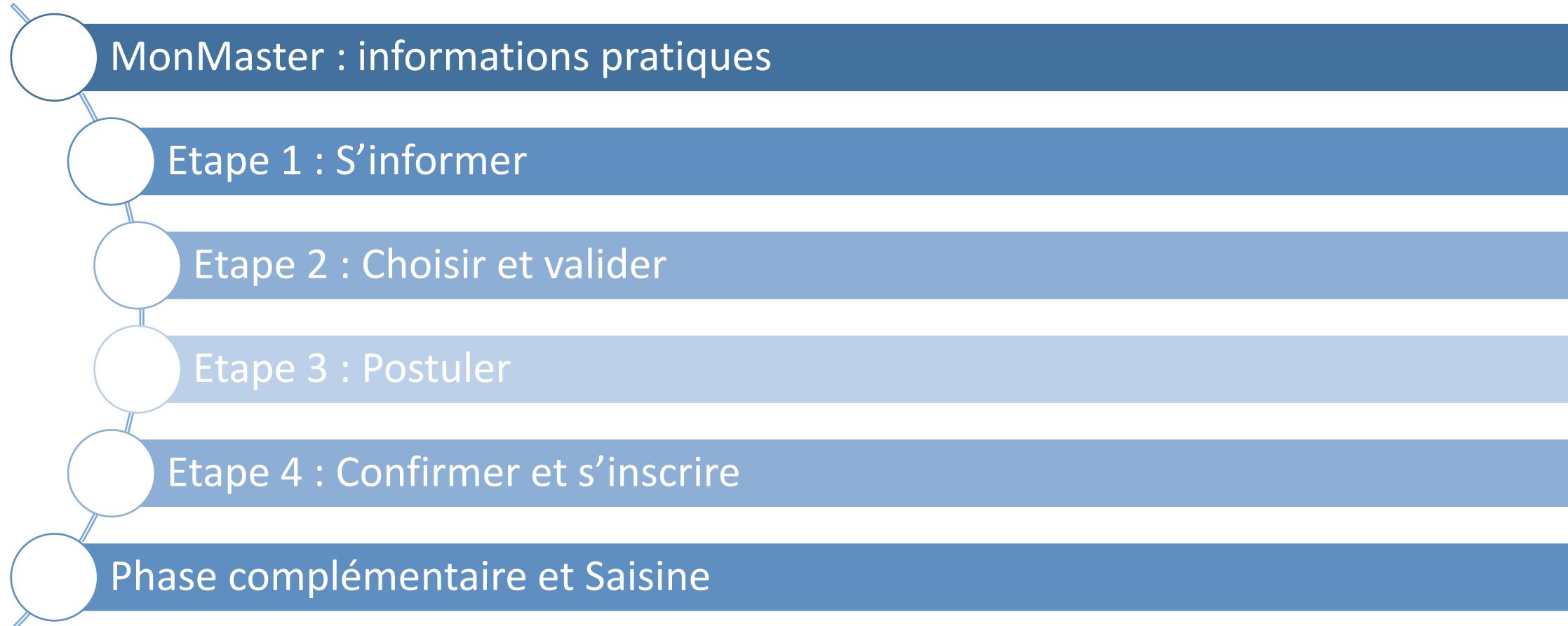
- Informe et accompagne les publics dans la construction du projet de formation et professionnel.
- Salle de documentation ouverte sans RDV
- Permanences d'accueil avec RDV en présentiel et distanciel

Ouvert du Mardi au Vendredi  
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Bâtiment B4 Michel Serres,  
Mont Saint Aignan

[mio@univ-rouen.fr](mailto:mio@univ-rouen.fr)  
02.32.76.93.73



# Sommaire



# MonMaster : Informations pratiques

## MonMaster : qui est concerné ?

Pour déposer sa candidature sur la plateforme, il faut :

- Soit être **inscrit en 3<sup>ème</sup> année de licence**
- Soit être **déjà titulaire d'un diplôme national de licence**
- Soit être **inscrit ou déjà titulaire d'un autre diplôme** donnant accès au master, telle que les formations de grade licence (licence professionnelle, BUT, etc.).

# MonMaster : le calendrier 2026

2 février  
2026

- Publication de l'offre de formation ouvrant en septembre 2026 et création compte candidat

17 février  
au 16 mars

- Phase de dépôt de candidatures

A partir du  
21 mars

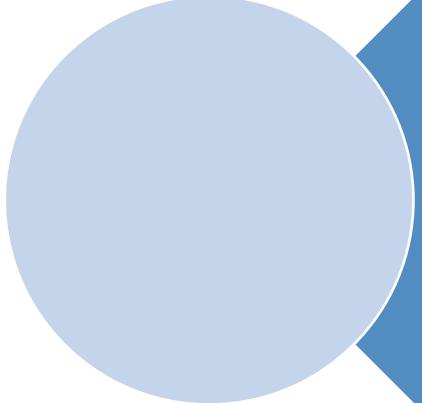
- Phase d'examen des candidatures

3 au 16 juin

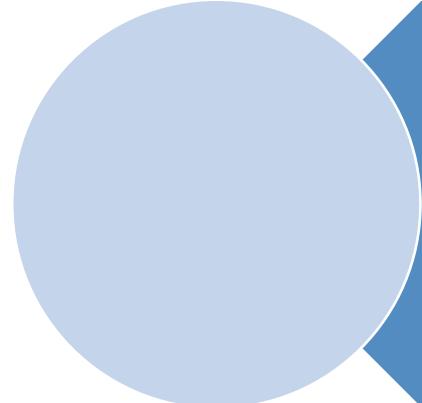
- Phase principale d'admission

# Etape 1 : S'informer

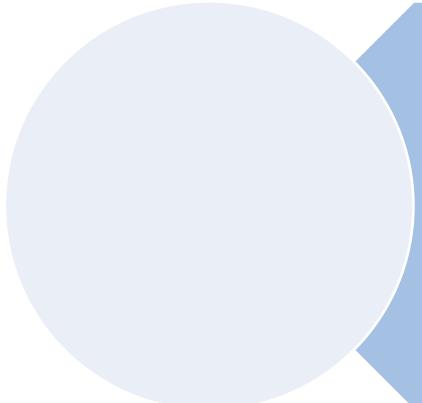
# Cibler les formations



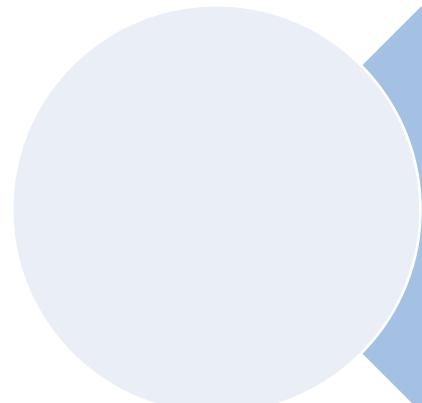
**Sélectionner le dernier diplôme obtenu** pour visualiser les masters conseillés.



**Elargir ses recherches**, avec différents mots clés liés à ses intérêts, les disciplines appréciées, etc.



**Ajuster ses recherches** en fonction des mentions, des parcours, des établissements et des villes.



Déterminer une première liste de formation via la fonction « **Favoris** ».

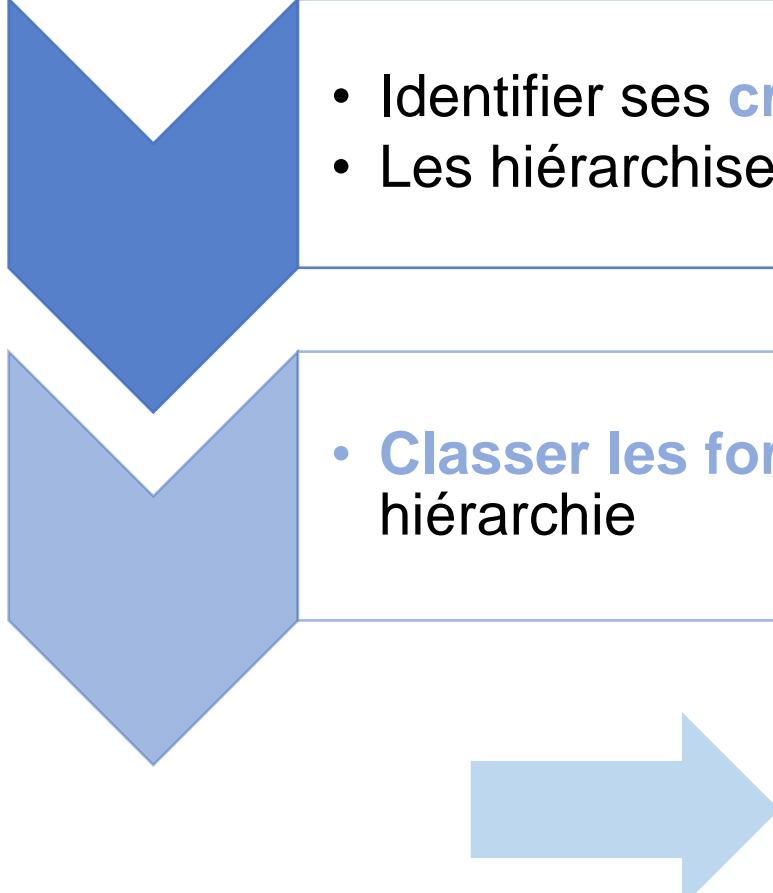
## S'informer sur la formation

Sont indiqués, sur les fiches formation :

- La **capacité d'accueil**
- Les **attendus** qui précisent les compétences et les connaissances attendues pour réussir dans la formation
- Les **critères d'examen des candidatures**
- Les **modalités** de la formation : initiale, alternance, distance
- Le **taux d'accès** de la formation
- Le **nombre de diplômés sortants** et ceux **poursuivant leurs études**

# Etape 2 : Choisir et valider

# Choisir et valider : la méthode

- 
- Identifier ses **critères de choix**
  - Les hiérarchiser par **ordre de préférence**

- **Classer les formations** en fonction de ses critères et de sa hiérarchie

**Faire la liste des formations dans lesquelles vous souhaitez candidater et les classer par ordre de préférence.**

# Mes critères de choix

Nombre  
d'années  
d'études

Débouchés  
professionnels

Contenu de la  
formation

Possibilité  
d'alternance

Localisation  
géographique

Possibilité de  
partir à  
l'étranger

Accessibilité  
financière

Prestige

Volume et  
organisation  
des cours

Stages  
possibles

# Etape 3 : Postuler

## Les vœux

Chaque candidat a la possibilité d'effectuer :

- 15 vœux en formation classique
- 15 vœux en formation en alternance

→ Un vœu = une mention de master par établissement

Du 17 février au 16 mars

## Le dossier Candidat : première partie

- **Informations personnelles** : coordonnées
- **CV** : doit être général et mettre en avant son parcours et ses compétences
- **Relevés de notes de chaque année** effectuée dans l'enseignement supérieur
- Informations relatives au **baccalauréat**
- **Expériences professionnelles et stages** : préciser les dates, les missions, les compétences acquises

## Le dossier Candidat : deuxième partie

- Chaque université est libre de choisir ses critères de sélection et modalités d'admission (oral, écrit, étude de dossier...)
- **Motivation et projets envisagés** : lettre de motivation, projet de recherche, projet de stage, etc.
- **Parcours académique, professionnel et personnel** : CV en anglais, justificatifs sportifs, attestations, précisions sur des notes spécifiques, etc.
- **Travaux réalisés** : résumé des travaux de recherche en licence, dossier de travaux artistiques, etc.
- **Résultats de tests et certifications**, notamment en langues ou informatique et numérique

## La candidature : précisions

- Il est possible d'ajouter **deux pièces complémentaires** que le candidat juge valorisantes.
- Le candidat peut être convoqué pour des **entretiens oraux** : vérifier sa boîte mail et son compte MonMaster.
- La plateforme permet de suivre l'avancement de ses candidatures grâce à un **tableau de bord**.

# Mon tableau de suivi

	<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Date limite de candidature</b>	<b>Documents demandés</b>	<b>Avancement de ma candidature</b>
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

# Etape 4 : Confirmer et s'inscrire

# Phase d'admission en master hors alternance : du 3 au 16 juin

## Types de réponses possibles :

- **Proposition d'admission** : le candidat peut accepter **définitivement ou provisoirement** cette proposition dans le délai indiqué par la plateforme (48h après le 3 juin, 24h après). Il n'est possible d'accepter qu'une seule proposition à la fois.

Une fois une proposition d'admission acceptée définitivement par le candidat, il peut suivre la procédure d'inscription détaillée par l'établissement.

- **Refus** : doit être motivé par la commission
- **Liste d'attente** : le candidat est classé mais doit patienter que des candidats se désistent pour recevoir une proposition d'admission

# Phase d'admission master en alternance : réponses à partir du 30 avril

Types de réponses possibles :

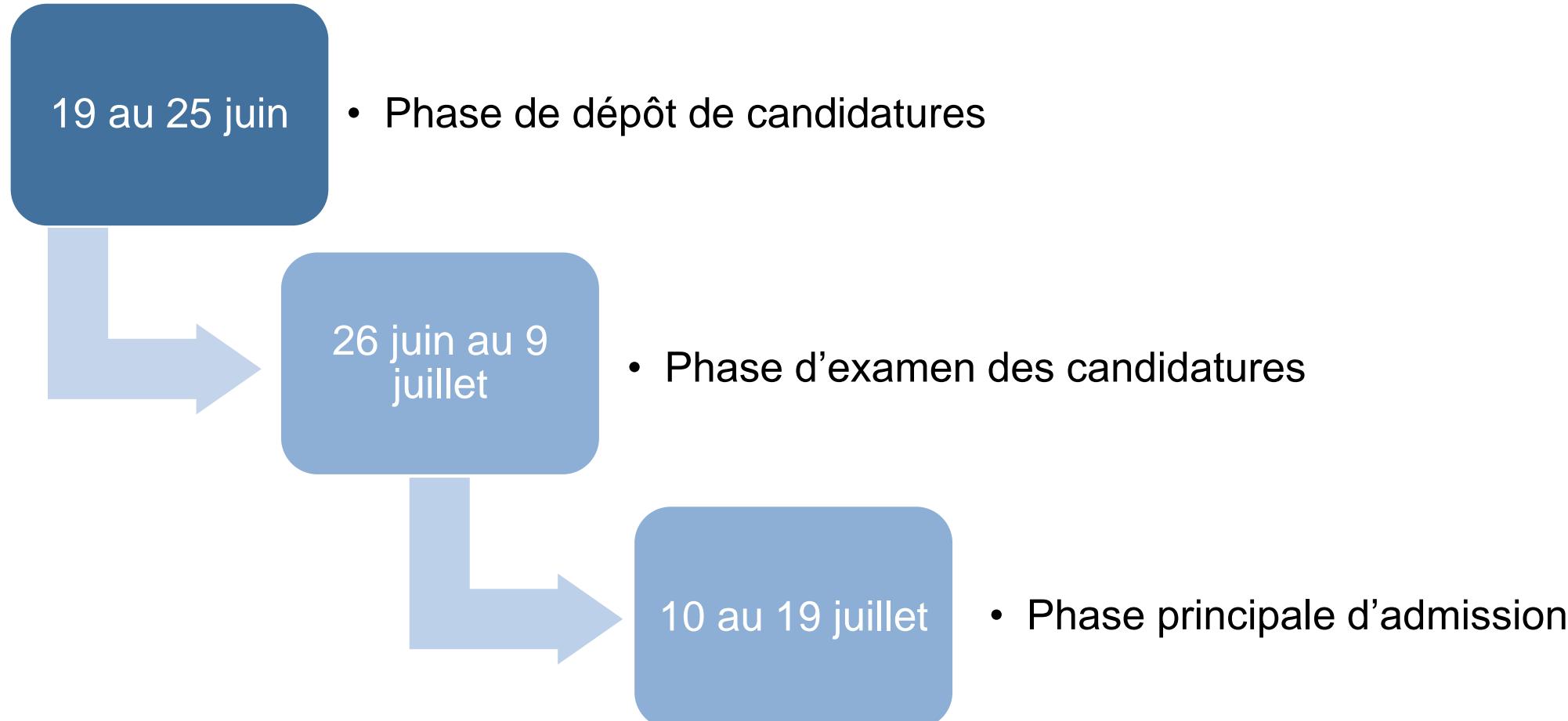
- **En recherche de contrat** : le candidat est classé et doit chercher un contrat, qu'il devra faire valider par l'établissement pour accepter la proposition d'admission.
- **Proposition d'admission** : Uniquement lorsque le candidat a déposé un contrat qui a été validé par l'établissement. Il peut accepter définitivement ou provisoirement. S'il accepte provisoirement, il peut maintenir d'autres vœux en recherche de contrat.
- **Refus** : doit être motivé par la commission

# Phase complémentaire et saisine

## Phase complémentaire : informations pratiques

- Un candidat ayant déjà accepté une proposition d'admission définitivement ne peut pas effectuer de vœu en phase complémentaire.
  - 10 vœux en formation classique et 10 vœux en formation en alternance
  - **Un classement** devra être fait par ordre de préférence parmi :
    - La potentielle proposition d'admission acceptée provisoirement
    - Les vœux pour lesquels le candidat est sur liste d'attente
    - Les nouveaux vœux effectués en phase complémentaire
- Si le candidat reçoit une proposition d'admission pour son premier vœu, elle est acceptée définitivement automatiquement.

# Phase complémentaire : le calendrier



## La saisine auprès du Rectorat

- Sur la plateforme MonMaster.gouv.fr, rubrique « Saisir le recteur » à partir de mi juillet.
- Si le recours est valide, le Rectorat doit étudier le dossier du candidat et proposer la candidature à maximum trois masters ayant des places disponibles.
- **Sous certaines conditions :**
  - Doit être effectué dans la limite de 15 jours après la réception du dernier refus
  - 5 candidatures de masters
  - 2 universités différentes
  - 2 mentions différentes

# Merci de votre attention !

- Des questions sur l'orientation ? Adressez-vous à la Mission Information-Orientation
  - 02 32 76 93 73 / [mio@univ-rouen.fr](mailto:mio@univ-rouen.fr)
  - <https://portail.univ-rouen.fr/orientation-et-insertion-professionnelle/orientation/poursuivre-mes-etudes/>
- Des questions sur l'alternance ? Adressez-vous au Centre de formation continue et par alternance
  - 02 35 14 60 76 / [alternance@univ-rouen.fr](mailto:alternance@univ-rouen.fr)
- Besoin d'aide pour la candidature ? Adressez-vous au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
  - 02 35 14 81 50 / [baip@univ-rouen.fr](mailto:baip@univ-rouen.fr)

